

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00088 Numéro SIREN : 872 800 883 Nom ou dénomination : SUD-LOIRE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 11245



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SUD LOIRE DISTRIBUTION

10, Rond Point de la Corbinerie
44400 - REZE

S.A.S. au capital de 2 500 000 €
R.C.S. NANTES 872 800 883

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019

Comptes certifiés conformes

SAS ALERNE SUD

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr



Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts - comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04/05/2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SUD LOIRE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	31 379 327 €
■ Chiffre d'affaires	76 014 320 €
■ Bénéfice net comptable	2 438 159 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 03/05/2019

Rodrigue THIBERGE

Geneviève DURANTEAU

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée, Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 529 550	19 563 314	14 966 236	15 499 978
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	453 548	259 868	193 679	181 454
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	286 885	258 002	28 882	16 656
IMMOBILISATIONS DIVERSES	166 663	1 866	164 797	164 797
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 120 877	19 273 445	11 847 431	12 808 605
TERRAINS	6 240 783	1 682 382	4 558 401	4 688 759
CONSTRUCTIONS	15 003 505	9 905 743	5 097 761	5 793 118
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 933 249	4 955 294	977 955	1 057 190
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 943 338	2 730 024	1 213 314	1 269 536
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 955 124	30 000	2 925 124	2 509 918
PARTICIPATIONS	86 433	30 000	56 433	56 433
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	794 786		794 786	583 136
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 511 014		1 511 014	1 502 388
PRETS	467 631		467 631	273 992
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	95 258		95 258	93 966
ACTIF CIRCULANT	16 426 269	13 178	16 413 090	17 894 224
STOCKS ET EN-COURS	8 483 759		8 483 759	8 124 775
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	54 410		54 410	48 785
MARCHANDISES	8 429 348		8 429 348	8 075 990
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	9 042		9 042	11 625
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 797 372	13 178	3 784 194	3 154 958
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	522 273	4 636	517 637	379 811
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 275 099	8 542	3 266 556	2 775 147
CREANCES DIVERSES (3)	2 392 319		2 392 319	6 107 185
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 769		13 769	13 769
DISPONIBILITES	1 479 166		1 479 166	295 391
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	250 839		250 839	186 517
TOTAL GENERAL	50 955 820	19 576 492	31 379 327	33 394 202
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			201 844	22 450
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 829 655	15 391 495
CAPITAL	2 500 000	2 500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	2 542 883	2 542 883
RESERVES	7 348 612	7 642 468
RESERVE LEGALE	250 000	250 000
AUTRES RESERVES	7 098 612	7 392 468
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 438 159	2 706 143
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 829 655</i>	<i>15 391 495</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	757 817	582 635
PROVISIONS POUR RISQUES	220 000	
PROVISIONS POUR CHARGES	537 817	582 635
DETTES (1)	15 791 855	17 420 072
DETTES FINANCIERES (2)	6 400 852	8 072 125
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 988 083	6 876 138
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 412 768	1 195 987
DETTES D'EXPLOITATION	9 373 487	9 334 364
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 309 258	6 119 553
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 903 881	3 074 238
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	160 347	140 572
DETTES DIVERSES	10 976	13 582
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 550	12 030
AUTRES DETTES DIVERSES	8 426	1 552
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 539	
TOTAL GENERAL	31 379 327	33 394 202
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	1 826 341 13 965 513	2 618 733 14 801 338
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 009 512	3 964 904



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	76 802 868	88 498 456
VENTES DE MARCHANDISES	74 501 494	86 588 976
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 512 825	1 286 258
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	76 014 320	87 875 234
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	38 337	28 572
REPRISES SUR PROVISIONS	2 247	215
TRANSFERTS DE CHARGES	638 441	452 956
AUTRES PRODUITS	109 522	141 477
CHARGES D'EXPLOITATION	72 884 922	84 100 074
ACHATS DE MARCHANDISES	55 415 951	66 997 734
VARIATION DES STOCKS	(353 358)	(154 000)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	177 332	173 901
VARIATION DES STOCKS	(5 625)	9 244
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 596 394	6 236 467
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 550 642	1 584 781
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 283 184	6 226 145
CHARGES SOCIALES	1 613 741	1 688 824
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 364 044	1 324 252
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	8 500	4 267
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	220 000	
AUTRES CHARGES	14 116	8 457
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 917 945	4 398 381
PRODUITS FINANCIERS	47 885	80 262
PARTICIPATIONS	6 650	4 080
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	40 849	75 696
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	385	486
CHARGES FINANCIERES	97 320	146 677
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		30 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	97 320	116 677
RESULTAT FINANCIER	(49 435)	(66 414)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 868 510	4 331 967



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	189 842	246 864
SUR OPERATIONS DE GESTION	189 842	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		246 864
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 070	68 668
SUR OPERATIONS DE GESTION	467	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		32 014
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 603	36 653
RESULTAT EXCEPTIONNEL	185 771	178 196
PARTICIPATION DES SALAIRES	725 663	832 793
IMPOTS SUR LES BENEFICES	890 460	971 228
BENEFICE NET COMPTABLE	2 438 159	2 706 143
<i>Total des produits</i>	<i>77 040 596</i>	<i>88 825 583</i>
<i>Total des charges</i>	<i>74 602 437</i>	<i>86 119 440</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	34 722	34 722
Produits financiers concernant les entreprises liées	44 123	70 015
Charges financières concernant les entreprises liées	13 661	12 175

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport, il ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 50 000 actions de 50 euros.

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société BOUTON D'OR le 01/02/1999

Fonds de commerce	164 797		164 797
Terrain			
Construction			
	164 797		164 797

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	472 938	21 522	40 911	453 549
Immobilisations corporelles	30 874 531	397 178	150 832	31 120 877
Immobilisations financières - titres	1 588 822	8 626		1 597 448
Immobilisations financières - créances	951 096	429 170	22 590	1 357 677
	33 887 388	856 496	214 333	34 529 551

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	291 484	9 296	40 911	259 869
Immobilisations corporelles	18 065 925	1 358 352	150 832	19 273 445
	18 357 409	1 367 648 (*)	191 743	19 533 314

(*) Dont dotation :	. linéaire	1 364 044
	. dégressive	
	. exceptionnelle	3 604

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)		220 000		220 000
Provision pour IS suite fusion (2)	582 635		44 818	537 817
Dépréciations de l'actif immobilisé	30 000			30 000
Dépréciations de l'actif circulant	6 926	8 500	2 248	13 179
	619 561	228 500 (*)	47 066 (*)	800 996

(*) Dont :	. exploitation	228 500	2 248
	. financier		
	. exceptionnel		44 818

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond :

- D'une part à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 188 k€,
- D'autre part à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 32 k€.

(2) La société SUD LOIRE DISTRIBUTION a constitué une provision, par imputation sur prime de fusion, pour IS différé exigible consécutivement à la réintégration des plus-values sur les éléments amortissables apportés en application des dispositions des articles 210 A et B du Code Général des Impôts. Cette provision fait l'objet d'une reprise de 44 818 € en moins de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	128 832
Dotation aux amortissements théoriques	32 208
Cumul des amortissements théoriques	96 624
Valeur nettes	32 208

Redevances

Afférentes à l'exercice	34 722
Cumulées	104 167
Restant à payer: . à mois d'un an	34 722
. de un à cinq ans	0
. à plus de cinq ans	0
. total	34 722

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	0
---	---

Réintégrations fiscales en fin de contrat	0
---	---

Créances : état des échéancesVALEUR BRUTE
FIN EXERCICEA UN AN
AU PLUSA PLUS
D'UN AN

Créances de l'actif immobilisé	1 357 677	201 844	1 155 833
Acomptes versés sur commandes	9 042	9 042	
Créances d'exploitation	3 797 373	3 797 373	
Créances diverses	2 392 319	2 392 319	
Charges constatées d'avance	250 840	250 840	
	7 807 251	6 651 418	1 155 833

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 011 073	3 011 073		
Emprunts bancaires (1)	1 977 010	942 221	1 034 789	
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 412 769	921 344	330 725	160 700
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 373 487	9 073 360		300 127
Dettes diverses	10 976	10 976		
Produits constatés d'avance	6 539	6 539		
	15 791 855	13 965 514	1 365 515	460 827
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 560
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				932 116
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				233

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	20 360
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	23 610

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	67 486 197
- Drive	8 528 123
	76 014 320

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	21
- Employés	248
	<u>278</u>

Rémunérations des dirigeants**Néant****Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 399 397 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 355 214 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TICFE	0	189 098
Autres produits exceptionnels	0	745
Amende et pénalité	467	0
Dotation exceptionnelle sur immobilisations	3 604	0
	<u>4 071</u>	<u>189 843</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	300 127
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	425 536
	<u>725 663</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, majorée de la contribution sociale de 3.3% et minorée de crédits d'impôts et d'une reprise de provision pour impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère OCEANE SUD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 068 183
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-177 723
- Reprise provision pour impôt suite fusion	-44 818
- IS sur étalement plus-value sur éléments amortissables suite fusion	44 818
	890 460

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	260 892
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	241 455

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Une partie des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissement de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et mandat d'hypothéquer à première demande).

Engagements financiers

Néant

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen cadres 40% ; agents de maîtrise 30% ; employés 27.60%)
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 444 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Aucune provision n'a été constituée, le montant étant jugé non significatif.

Entreprises liées	ITALY'S DINER	OCEANE SUD	OCEANE VOYAGES	E.LECLERC SERVICE OUEST
Participations	30 000		52 622	3 811
Dépréciation participations	30 000			
Créances rattachées à des participations	794 787			
Clients et comptes rattachés		31 775	23 869	
Créances diverses		2 042 801		
Emprunts et dettes financières divers			790 266	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		66 856		7 327
Produits de participation	6 650	37 473		
Intérêts et charges assimilées			13 661	

Filiales & participations à plus de 50 %

S.A.R.L. ITALY'S DINER
44 400 REZE
R.C.S NANTES 829 648 639

S.A.R.L. OCEANE VOYAGES
44 400 REZE
R.C.S. NANTES 423 686 419

Capital	30 000	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-419 245	826 693
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	30 000	53 622
Valeur nette des titres détenus	0	53 622
Prêts et avances consentis	794 787	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	267 954	1 445 286
Résultat du dernier exercice clos	-225 650	124 523
Dividendes encaissés	0	0

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.A.R.L. E.LECLERC SERVICE
OUEST
44 240 LA CHAPELLE S/ERDRE
R.C.S. NANTES 384 352 860

Capital	24 000
Capitaux propres autres que le capital	-268 628
Quote-part du capital détenu	16.7%
Valeur brute des titres détenus	3 811
Valeur nette des titres détenus	3 811
Prêts et avances consentis	0
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 696 106
Résultat du dernier exercice clos	-44 212
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SUD-LOIRE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 euros
Siège social : 10 Rond-Point de la Corbinerie
44400 REZE
872 800 883 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2019 s'élevant à 2 438 159,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 438 159,65 euros

Auquel s'ajoute la somme de 561 840,35 euros
Prélevée sur le compte "autres réserves" qui est ainsi ramené à 6 536 771,65 euros

Les sommes distribuables s'élèvent ainsi à 3 000 000,00 euros

A titre de dividendes 3 000 000,00 euros
Soit 60 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 999 880 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2016	1 800 000 €	50 000	72 €	1 799 928 €
31/01/2017	2 500 000 €	50 000	100 €	2 499 900 €
31/01/2018	3 000 000 €	50 000	120 €	2 999 880 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

SAS OCEANE SUD

SAS OCEANE SUD

Sacopal

5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61

SUD LOIRE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €uros
Siège social : 10 Rond-Point de la Corbinerie
44400 REZE

RCS NANTES 872 800 883

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 janvier 2019

SUD LOIRE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 Euros

Siège social : 10 Rond-Point de la Corbinerie
44400 REZE

RCS NANTES 872 800 883

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'Assemblée Générale de la société SUD LOIRE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUD LOIRE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SUD LOIRE DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SUD LOIRE DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 6 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019


BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 529 550	19 563 314	14 966 236	15 499 978
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	453 548	259 868	193 679	181 454
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	286 885	258 002	28 882	16 656
IMMOBILISATIONS DIVERSES	166 663	1 866	164 797	164 797
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 120 877	19 273 445	11 847 431	12 808 605
TERRAINS	6 240 783	1 682 382	4 558 401	4 688 759
CONSTRUCTIONS	15 003 505	9 905 743	5 097 761	5 793 118
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 933 249	4 955 294	977 955	1 057 190
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 943 338	2 730 024	1 213 314	1 269 536
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 955 124	30 000	2 925 124	2 509 918
PARTICIPATIONS	86 433	30 000	56 433	56 433
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	794 786		794 786	583 136
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 511 014		1 511 014	1 502 388
PRETS	467 631		467 631	273 992
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	95 258		95 258	93 966
ACTIF CIRCULANT	16 426 269	13 178	16 413 090	17 894 224
STOCKS ET EN-COURS	8 483 759		8 483 759	8 124 775
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	54 410		54 410	48 785
MARCHANDISES	8 429 348		8 429 348	8 075 990
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	9 042		9 042	11 625
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 797 372	13 178	3 784 194	3 154 958
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	522 273	4 636	517 637	379 811
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 275 099	8 542	3 266 556	2 775 147
CREANCES DIVERSES (3)	2 392 319		2 392 319	6 107 185
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 769		13 769	13 769
DISPONIBILITES	1 479 166		1 479 166	295 391
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	250 839		250 839	186 517
TOTAL GENERAL	50 955 820	19 576 492	31 379 327	33 394 202
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			201 844	22 450
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 829 655	15 391 495
CAPITAL	2 500 000	2 500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	2 542 883	2 542 883
RESERVES	7 348 612	7 642 468
RESERVE LEGALE	250 000	250 000
AUTRES RESERVES	7 098 612	7 392 468
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 438 159	2 706 143
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	14 829 655	15 391 495
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	757 817	582 635
PROVISIONS POUR RISQUES	220 000	
PROVISIONS POUR CHARGES	537 817	582 635
DETTES (1)	15 791 855	17 420 072
DETTES FINANCIERES (2)	6 400 852	8 072 125
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 988 083	6 876 138
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 412 768	1 195 987
DETTES D'EXPLOITATION	9 373 487	9 334 364
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 309 258	6 119 553
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 903 881	3 074 238
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	160 347	140 572
DETTES DIVERSES	10 976	13 582
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 550	12 030
AUTRES DETTES DIVERSES	8 426	1 552
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 539	
TOTAL GENERAL	31 379 327	33 394 202
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	1 826 341 13 965 513	2 618 733 14 801 338
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 009 512	3 964 904


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	76 802 868	88 498 456
VENTES DE MARCHANDISES	74 501 494	86 588 976
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 512 825	1 286 258
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	76 014 320	87 875 234
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	38 337	28 572
REPRISES SUR PROVISIONS	2 247	215
TRANSFERTS DE CHARGES	638 441	452 956
AUTRES PRODUITS	109 522	141 477
CHARGES D'EXPLOITATION	72 884 922	84 100 074
ACHATS DE MARCHANDISES	55 415 951	66 997 734
VARIATION DES STOCKS	(353 358)	(154 000)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	177 332	173 901
VARIATION DES STOCKS	(5 625)	9 244
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 596 394	6 236 487
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 550 642	1 584 781
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 283 184	6 226 145
CHARGES SOCIALES	1 613 741	1 688 824
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 364 044	1 324 252
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	8 500	4 267
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	220 000	
AUTRES CHARGES	14 116	8 457
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 917 945	4 398 381
PRODUITS FINANCIERS	47 885	80 262
PARTICIPATIONS	6 650	4 080
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	40 849	75 696
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	385	486
CHARGES FINANCIERES	97 320	146 677
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		30 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	97 320	116 677
RESULTAT FINANCIER	(49 435)	(66 414)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 868 510	4 331 967


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	189 842	246 864
SUR OPERATIONS DE GESTION	189 842	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		246 864
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 070	68 668
SUR OPERATIONS DE GESTION	467	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		32 014
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 603	36 653
RESULTAT EXCEPTIONNEL	185 771	178 196
PARTICIPATION DES SALARIES	725 663	832 793
IMPOTS SUR LES BENEFICES	890 460	971 228
BENEFICE NET COMPTABLE	2 438 159	2 706 143
<i>Total des produits</i>	<i>77 040 596</i>	<i>88 825 583</i>
<i>Total des charges</i>	<i>74 602 437</i>	<i>86 119 440</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	34 722	34 722
Produits financiers concernant les entreprises liées	44 123	70 015
Charges financières concernant les entreprises liées	13 661	12 175

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport, il ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 50 000 actions de 50 euros.

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société BOUTON D'OR le 01/02/1999

Fonds de commerce	164 797		164 797
Terrain			
Construction			
	164 797		164 797

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	472 938	21 522	40 911	453 549
Immobilisations corporelles	30 874 531	397 178	150 832	31 120 877
Immobilisations financières - titres	1 588 822	8 626		1 597 448
Immobilisations financières - créances	951 096	429 170	22 590	1 357 677
	33 887 388	856 496	214 333	34 529 551

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	291 484	9 296	40 911	259 869
Immobilisations corporelles	18 065 925	1 358 352	150 832	19 273 445
	18 357 409	1 367 648 (*)	191 743	19 533 314
(*) Dont dotation : . linéaire		1 364 044		
. dégressive				
. exceptionnelle		3 604		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)		220 000		220 000
Provision pour IS suite fusion (2)	582 635		44 818	537 817
Dépréciations de l'actif immobilisé	30 000			30 000
Dépréciations de l'actif circulant	6 926	8 500	2 248	13 179
	619 561	228 500 (*)	47 066 (*)	800 996
(*) Dont : . exploitation		228 500	2 248	
. financier				
. exceptionnel			44 818	

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond :

- D'une part à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 188 k€,
- D'autre part à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 32 k€.

(2) La société SUD LOIRE DISTRIBUTION a constitué une provision, par imputation sur prime de fusion, pour IS différé exigible consécutivement à la réintégration des plus-values sur les éléments amortissables apportés en application des dispositions des articles 210 A et B du Code Général des Impôts. Cette provision fait l'objet d'une reprise de 44 818 € en moins de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine		128 832
Dotation aux amortissements théoriques		32 208
Cumul des amortissements théoriques		96 624
Valeur nettes		32 208
Redevances		
Afférentes à l'exercice		34 722
Cumulées		104 167
Restant à payer:		
. à mois d'un an		34 722
. de un à cinq ans		0
. à plus de cinq ans		0
. total		34 722
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		0
Réintégrations fiscales en fin de contrat		0

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 357 677	201 844	1 155 833
Acomptes versés sur commandes	9 042	9 042	
Créances d'exploitation	3 797 373	3 797 373	
Créances diverses	2 392 319	2 392 319	
Charges constatées d'avance	250 840	250 840	
	7 807 251	6 651 418	1 155 833

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 011 073	3 011 073		
Emprunts bancaires (1)	1 977 010	942 221	1 034 789	
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 412 769	921 344	330 725	160 700
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 373 487	9 073 360		300 127
Dettes diverses	10 976	10 976		
Produits constatés d'avance	6 539	6 539		
	15 791 855	13 965 514	1 365 515	460 827
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 560
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				932 116
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				233

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	20 360
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	23 610

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	67 486 197
- Drive	8 528 123
	76 014 320

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	21
- Employés	248
	278

Rémunérations des dirigeants**Néant****Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 399 397 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 355 214 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TICFE	0	189 098
Autres produits exceptionnels	0	745
Amende et pénalité	467	0
Dotation exceptionnelle sur immobilisations	3 604	0
	4 071	189 843

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	300 127
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	425 536
	725 663

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, majorée de la contribution sociale de 3.3% et minorée de crédits d'impôts et d'une reprise de provision pour impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère OCEANE SUD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 068 183
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-177 723
- Reprise provision pour impôt suite fusion	-44 818
- IS sur étalement plus-value sur éléments amortissables suite fusion	44 818
	<u>890 460</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	260 892
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	241 455

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Une partie des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissement de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et mandat d'hypothéquer à première demande).

Engagements financiers**Néant**

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
 - calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
 - exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
 - valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
 - calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
 - évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
 - taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % (*) ;
 - montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen cadres 40% ; agents de maîtrise 30% ; employés 27.60%)
 - critère de turn-over du personnel : faible ;
 - table de mortalité : INSEE 2017.
- (*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 444 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Aucune provision n'a été constituée, le montant étant jugé non significatif.

Entreprises liées	ITALY'S DINER	OCEANE SUD	OCEANE VOYAGES	ELECLERC SERVICE OUEST
Participations	30 000		52 622	3 811
Dépréciation participations	30 000			
Créances rattachées à des participations	794 787			
Clients et comptes rattachés		31 775	23 869	
Créances diverses		2 042 801		
Emprunts et dettes financières divers			790 266	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		66 856		7 327
Produits de participation	6 650	37 473		
Intérêts et charges assimilées			13 661	

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.R.L. ITALY'S DINER
44 400 REZE
R.C.S NANTES 829 848 639S.A.R.L. OCEANE VOYAGES
44 400 REZE
R.C.S. NANTES 423 686 419

Capital	30 000	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-419 245	826 693
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	30 000	53 622
Valeur nette des titres détenus	0	53 622
Prêts et avances consentis	794 787	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	267 954	1 445 286
Résultat du dernier exercice clos	-225 650	124 523
Dividendes encaissés	0	0

Filiales & participations entre 10 & 50 %S.A.R.L. ELECLERC SERVICE
OUEST
44 240 LA CHAPELLE S/ERDRE
R.C.S. NANTES 384 352 860

Capital	24 000
Capitaux propres autres que le capital	-268 628
Quote-part du capital détenu	16.7%
Valeur brute des titres détenus	3 811
Valeur nette des titres détenus	3 811
Prêts et avances consentis	0
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 696 106
Résultat du dernier exercice clos	-44 212
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.